

Public

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi
- Salariés en CDD d'insertion
- Bénéficiaires de contrats uniques d'insertion (CUI)



EMPLOYE LIBRE SERVICE -

Option Caisse

(Parcours pré-emploi - OPCOMMERCE)

Sans certification

Objectifs généraux

- ◆ Réceptionner et contrôler les produits en appliquant les procédures de l'entreprise de commerce
- ◆ Traiter et valider les informations relatives à la réception de produits sur le point de vente (ou plateforme)
- ◆ Prélever et préparer les produits en appliquant les procédures de l'entreprise
- ◆ Appliquer les procédures logistiques de stockage et d'inventaire en fonction des caractéristiques et de la nature des produits du magasin et/ou de la réserve
- ◆ Accueillir les clients
- ◆ Assurer le maintien du bon état marchand du rayon
- ◆ Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures en matière d'hygiène, de qualité, de santé et de sécurité au travail et d'environnement
- ◆ Assurer la gestion de la caisse

Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée
- ◆ Interventions d'entreprises partenaires sur le dispositif



Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, tests CACES®, ...

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ CACES® R489 cat. 1A/1B et R485 cat. 2 (si résultat positif aux tests finaux)
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6866>
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6867>
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6938>
- ◆ Code RS : R489 6866 (1A) - 6867 (1B)
- ◆ Certificateur : Institut national recherche sécurité (date de décision : 31/10/2024)
- ◆ Code RS : R485 6938 (2)
- ◆ Certificateur : Institut National Recherche Sécurité (date de décision : 28/11/2024)
- ◆ Code Certif Info : R489 106691 (1A) - 106693 (1B) / R485 106719 (2)



Agrément

- ◆ GLOBAL Certification®

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation)

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Adopter le bon comportement professionnel dans l'entreprise	14 h 00
	<p>Savoir-être en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoirs-étres professionnels (ponctualité, respect des autres...) ▪ Sensibilisation aux savoirs-faires comportementaux liés aux métiers ▪ Accompagnement au développement des capacités personnelles et professionnelles (esprit d'initiative, gestion du temps, écoute client...) <p>Techniques de recherche d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche d'une offre d'emploi et réponse à une offre (CV, lettre motivation) ▪ Attentes des entreprises du secteur Commerce <p><i>Evaluation : Mises en situations, rédaction de CV et lettres de motivation, entretien d'embauche</i></p>	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Postes informatiques Logiciels Pack Office, Internet Interventions d'entreprise

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Identifier les postures professionnelles du quotidien et le matériel de la Logistique	63 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compréhension de son environnement de travail ▪ Travail en équipe et partage des information ▪ Intégration d'un nouveau collaborateur et la gestion d'une équipe d'opérateurs ▪ Initiation à la conduite de chariots – catégories 1A/1B R489 et cat. 2 R485 ▪ Prévention des risques liés à l'activité <p><i>Evaluation : Tests CACES®</i></p>	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Postes informatiques Chariots de manutention Hall avec zone technique logistique

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Assurer la gestion de la relation client et de la caisse	119 h 00 <i>(dont 35 h d'immersion en entreprise)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil et ses enjeux, information et orientation des clients (compétences relationnelles, ...) ▪ Traitement des réclamations clients (écoute active...) ▪ Prise en charge du client (Satisfaction, fidélisation, ...) ▪ Tenue et gestion de caisse (multi de paiements, Scan, ...) ▪ Caisse automatique <p><i>Evaluation : Mises en situations</i></p> <p>Période d'application en entreprise (35 h)</p> <p>Bilan de stage par le stagiaire</p>	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Magasin pédagogique Ressources pédagogiques

N° SEQUEN CE	OBJECTIF	DUREE
5	Maintenir le bon état marchand du rayon	77 h 00 (dont 35 h d'immersion en entreprise)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien du bon état marchand du rayon (assortiment, offres d'information, ...) ▪ Mise en valeur des produits (massifier les têtes de gondoles, entrées de rayons ciblés...) ▪ Lutte contre la démarque (connue et inconnue, perte financière, sécurisation des flux ...) <p><i>Evaluation : Mises en situations</i></p> <p>Période d'application en entreprise (35 h)</p> <p>Bilan de stage par le stagiaire</p>	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia Postes informatiques Magasin pédagogique Ressources pédagogiques</p>

N° SEQUEN CE	OBJECTIF	DUREE
6	Assurer le suivi des stocks et la gestion de la réserve	77 h 00 (dont 35 h d'immersion en entreprise)

▪ Suivi des stocks et réalisation des inventaires (les flux, les stocks, les délais de réapprovisionnement, ...)

▪ Tenue de la réserve (gestion des saisonnalités, ...)

▪ Réception des marchandises (les contrôles physique, administratif, ...)

Evaluation : Mises en situations

Période d'application en entreprise (35 h)

Bilan de stage par le stagiaire

N°	OBJECTIF	DUREE
7	Bilan et synthèse de la formation	/

▪ Bilan

▪ Synthèse

▪ Evaluation de satisfaction

En cas de réalisation des tests CACES® en dehors d'un centre AFTRAL certifié, les moyens techniques joints sont à mettre à disposition afin de répondre aux exigences de tests CACES®.

Annexe 1 : Moyens, locaux et matériels

**Dans le cas de tests réalisés en « intra »
ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition,
la signature de l'offre de formation vaut acceptation du présent document,
celui-ci vaut convention de mise à disposition.**

EXIGENCES RELATIVES A L'ORGANISATION DES EPREUVES DE TESTS CONDUISANT A LA DELIVRANCE DU CACES®

- Durée de mise à disposition : elle correspond à la durée de l'offre de formation.
- Périodes de mise à disposition exclusive : elles sont identiques à la durée de l'offre de formation.
- Accord pour la mise en place des circuits de déroulements des tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à mettre en place des circuits de déroulement de tests CACES® tels que définis dans les Recommandations et annexes.
- Autorisation non restrictive d'accueil de tiers (candidats, personnels, auditeurs, certificateurs COFRAC ...)
- Conditions d'accès et de stationnement des équipements utilisés pour les tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à organiser l'accès et le stationnement des engins utilisés pour le passage des tests.
- Autorisation de communication et de publicité pour les activités CACES® : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à communiquer sur ses activités CACES®, sous réserve du respect de toutes réglementations applicables, et de ne pas engager la responsabilité de l'entreprise d'accueil.

Dans le cas de tests réalisés en « intra » ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition, les pièces permettant de justifier de l'adéquation du site aux exigences du référentiel de certification doivent être archivées dans le dossier de la session de test

- Moyens requis : installations, équipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests + les documents réglementaires des engins utilisés
- Déclinaison des zones de déroulement de test et des circuits par catégorie

« Extrait de la recommandation R489 »

Lorsque les épreuves sont réalisées dans une entreprise utilisatrice, le chef de cette entreprise et le dirigeant de l'OTC doivent procéder à une inspection commune des lieux de travail, des installations et des matériels mis à la disposition de l'OTC afin d'analyser les risques liés à l'interférence entre les activités de l'OTC et celles de l'entreprise. Ils arrêtent alors, d'un commun accord et avant le début de l'intervention, un plan de prévention écrit comportant les mesures à prendre par chacun pour prévenir les risques identifiés.

Lorsque les épreuves sont réalisées sur un chantier soumis à coordination SPS, le PPSPS de l'entreprise de travaux doit mentionner l'intervention de l'OTC et indiquer les mesures prises pour prévenir les risques identifiés.

Dans les deux cas, une attention particulière doit notamment être portée :

- *à la vérification conjointe des conditions d'assurance du testeur de l'OTC et des salariés de l'entreprise durant la réalisation des tests CACES®,*
- *à la vérification par l'entreprise de la portée et de la validité de l'autorisation de conduite du testeur,*
- *au respect des obligations réglementaires applicables au chariot, notamment lorsqu'il appartient à l'entreprise et est prêté ou loué à l'OTC (voir 3/3/1/2 §1) :*
 - *maintien en état de conformité, matérialisé par la remise à l'OTC d'un certificat de conformité établi par le chef de l'entreprise à chaque mise à disposition ;*
 - *maintien en état de conservation, attesté par un rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations ;*
 - *présence d'une notice d'instructions.*

Equipements, surfaces et matériels pour réaliser les épreuves théoriques et pratiques des CACES® R489

	Cat 1A	Cat 1B	Cat 2A	Cat 2B	Cat 3	Cat 4	Cat 5	Cat 6	Cat 7
Salle	<ul style="list-style-type: none"> Une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour Un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains 								
Chariot	<ul style="list-style-type: none"> Chariot de cat1A, et éventuellement 1B, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai (Un chariot de cat1B peut être employé, que pour les opérations de charg/déchar de véhicule, si le chariot de cat1A utilisé pour les épreuves pratiques n'est pas approprié) Gerbeur à conducteur porté assis ou debout, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai Hauteur de levée ≥ 3,10 m Chariot à plateau porteur Capacité de charge ≥ 500 kg Chariot tracteur industriel attelé à une remorque adaptée (ou plus). Capacité de traction ≥ 3 t Chariot élévateur frontal en porte-à-faux Capacité nominale ≤ 6 t H de levée ≥ 3,50 m Chariot élévateur frontal en porte-à-faux Capacité nominale > 6 t Chariot élévateur à mât rétractable Hauteur de levée ≥ 6 m Chariot élévateur à poste de conduite élevable Hauteur de plancher ≥ 2,80 m Un chariot 1 représentatif des cat 1A ou 1B ET Un chariot 2 représentatif des catégories 3, 4, 5 ou 6 	X							
ZONE d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> Surface Sol Pente ou dévers Pente : rampe/terrain naturel, Longueur ≥ 2x long. hors-tout du chariot. Pente 8% mini. Dévers : rampe/terrain naturel Largeur ≥ 2x larg. hors-tout du chariot. Pente 2% min Quai 		200 m ²	300 m ²	200 m ²				
CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> Manutention standard Masquant la visibilité Dépassant la capacité Pour palettier Pour porteur Pour remorque Préparation de commande 	2	3		3	3	3		2
				Masse ≥ 50% capacité nominale, hauteur ≥ 1,20 m					
		1	1		1	1	1		
				Masse ≥ 25% capacité nominale, hauteur ≥ 1,80 m					
		1	1	1	1	1	1		
				Charge fictive, masse réelle ≥ 25% capacité					
			3		3		3		
				Masse ≥ 25% capacité nominale, hauteur ≥ haut. alvéole - 0,30 m					
					1				
				Masse ≥ 50% capacité de charge					
					1				
				MASSE ≥ 50% capacité de traction					
				3 palettes de colis divers (taille et masse) + 3 palettes vides					
			3		3	3	3		
				Masse ≥ 50% capacité nominale					
					1	1			
Palettier (hauteur des lisses mini)			3 travées 3 niveaux 0-2,90m		3 travées 3 niveaux 0-3,30m		3 travées 4 niveaux 0-6m	3 travées 3 niveaux 0-3,30m	
Camion ou remorque			Chargement déchargement par l'arrière			Chargement déchargement depuis le sol			Porte engin adapté